

Information liée aux actions
CP-2014-49-R

Information réglementée

1^{er} octobre 2014
08:30 CET

Déclaration de transparence par Umicore suite à l'annulation d'actions

Le 29 septembre, Umicore, dont l'adresse est située 31 rue du Marais, 1000 Bruxelles, Belgique, a informé la FSMA qu'au 26 septembre 2014, suite à l'annulation de 8.000.000 actions propres, elle a franchi le seuil réglementaire de 5% en détenant 3,49% de ses propres actions et droits de vote.

nom	date	seuil	# droits de vote	dénominateur	% droits de vote
Umicore	26/09/2014		7.821.854	224.000.000	3,49%
TOTAL	26/09/2014	< 5,00%	7.821.854	224.000.000	3,49%

La déclaration est disponible sur :

<http://www.umicore.com/investorrelations/fr/shareInformationF/shareholderStructureF/DeclarationF/UMicore20140929.pdf>

Pour tout complément d'information

Investor Relations:

Evelien Goovaerts

+32 2 227 78 38

evelien.goovaerts@umicore.com

Umicore
Group Communications

Société Anonyme
31 Rue du Marais
B-1000 Bruxelles
Belgique

tél +32 2 227 71 11
fax +32 2 227 79 00
e-mail info@umicore.com
web www.umicore.com

TVA
N° d'entreprise BE0401 574 852
Siège social 0401574852
31 Rue du Marais
B-1000 Bruxelles